

La Chapelle Ensemble – Réponses aux questions non traitées lors du débat

Thème 1 – Déplacements et énergie

Y a-t-il des projets de voie douce comme à Sucé sur Erdre (bandes cyclables larges de chaque côté de la rue, zone voiture centrale étroite) ?

Nous allons mettre en place un groupe transversal pour réaliser le plan d'actions des pistes cyclables. Les associations de cyclistes auront très probablement des préconisations sur les aménagements. Celui proposé dans la question sera bien évidemment intégré là où il sera considéré pertinent par le groupe.

Projetez-vous de sécuriser les pistes cyclables ?

La sécurisation des pistes cyclables est essentielle à l'augmentation de ce mode de déplacement. Il est notamment nécessaire pour que les parents laissent leurs enfants se déplacer à vélo et prennent donc cette habitude. Ce n'est pas le cas actuellement à La Chapelle sur Erdre, sauf sur certains tronçons. Donc, oui, la sécurisation des pistes cyclables et des continuités est au cœur de notre projet pour les mobilités.

Le système klaxit (co-voiturage Nantes Métropole) ne serait-il pas une possibilité d'aménagement des transports pour les jeunes de la commune

Le covoiturage est effectivement une alternative à la voiture avec un seul occupant. L'existence du système co-voit TAN mérite d'être communiquée beaucoup plus largement pour prendre de l'ampleur et être efficace. Nous ferons la promotion de cette offre de mobilité.

Comment assurer un suivi chiffré des GES ? Il faudrait -5 % par an, tous les ans, pour rester sous les 2°C

L'organisme Air-Pays de Loire réalise des bilans commune par commune (BASEMIS®). Les dernières données disponibles datent de 2016. La commission extra-territoriale « transition écologique » pourra se doter d'indicateurs de suivi et s'appuyer sur cet organisme pour cela.

Avoir des données chiffrées et illustrées est un outil de prise de conscience et un moteur de l'action. Nous nous en servons.

Thème 2 Agriculture Alimentation – La Chapelle Ensemble

Journée mondiale de la biodiversité !

Pourquoi ne pas parler de la biodiversité sauvage ?

La journée mondiale sur la biodiversité a lieu le 22 Mai 2020. Il y a de multiples formes de biodiversité. La biodiversité sauvage en est une, et chaque espace possède sa propre biodiversité, elle peut-être plus ou moins pauvre. Cette biodiversité sauvage est présente dans les « milieux » où l' « homme » a le moins d'impact sur l'environnement.

Nous souhaitons permettre d'accroître considérablement la présence de biodiversité sur nos territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Nous devons ainsi réunir les conditions optimales pour que la biodiversité progresse et, en protégeant, veiller à la maintenir.

Ce sont les objectifs de la commission extra-municipale BIODIVERSITÉ qui proposera un « temps fort de la biodiversité » pendant la période du 22 mai 2020.

En 2011, la France s'est engagée dans les cibles à respecter « AICHA » pour 2020. La France ne le respecte pas ! Pourquoi ?

Le Programme AICHA a pour objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations des régions du Trarzan et du Brakna vivant aux abords du fleuve Sénégal. Il vise également à produire des références stratégiques et méthodologiques pour contribuer au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement en Mauritanie.

Il est porté par une ONG Française de développement solidaire, le GRET et une ONG mauritanienne, Tenmiya.

C'est un projet qui est cofinancé par l'UE et plusieurs collectivités françaises.

Nous soutenons bien évidemment ces initiatives collectives et innovantes, avec la participation des collectivités, pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le Carnet Blanc parle d'une cible à 1,5°C or il est admis que le trajet est de 3°C !

Quelles sont les conséquences ?

Le carnet blanc est un résumé des rapports ADEME, qui sont des rapports de synthèse, peut-on parler des budgets d'études scientifiques biodiversité ?

Les livres blancs de l'ADEME sont des rapports qui visent à prendre en compte l'impact de la révolution industrielle avec « le modèle classique » dit de l'économie linéaire (production, distribution, consommation, gestion des déchets). Ce modèle a atteint ses limites, les conséquences en sont désastreuses et compromettent à plus ou moins long terme la vie sur notre planète.

Les réflexions et solutions proposées sont déclinées dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires.

Ces livres blancs doivent nous permettre collectivement de réagir à la hauteur de ces enjeux.

Les transitions écologique et énergétique sont au cœur de notre programme, et nous intégrerons dans tous nos projets la réflexion et les actions nécessaires, qu'elles soient conventionnelles ou innovantes, pour réduire notre impact sur le dérèglement climatique.

Les études scientifiques sur la biodiversité sont nécessaires.

Elles consistent tout d'abord au recueil de connaissances, car pour mieux préserver et protéger la biodiversité, il faut avant tout mieux la connaître. Le partage de cette mine d'information est essentiel. Les connaissances scientifiques doivent être le socle de toutes nos actions.

Peut-on parler d'accès à l'Erdre pour toute la biodiversité et non pas pour tous les humains principalement ?

L'accès publics à tous les espaces à caractère sensible est une réflexion que nous portons.

Notre volonté est bien de permettre l'accès à ces espaces pour tous, mais bien évidemment en accompagnant l'aménagement de ces lieux exceptionnels. L'enjeu est de canaliser les différents usages, matérialiser les sentes et sentiers, pour protéger les espaces fragiles et la biodiversité.

Nous avons engagé dans le cadre de la commission extra-municipale Biodiversité une réflexion sur l'aménagement du « Bois de la Desnerie » (espace très dégradé) pour expérimenter, avec le Département, des dispositifs visant à protéger les espaces sensibles, la biodiversité, tout en maintenant l'accès au public. Nous souhaitons nous appuyer sur cette expérimentation pour installer des dispositifs adaptés à chaque espace sensible.

Nous intégrerons à ces réalisations tout un travail de sensibilisation, de découverte de la biodiversité, car nous pensons que pour mieux la protéger il faut mieux la connaître.

A quand l'ouverture d'une conserverie ouverte à tous pour faire nos propres conserves à partir des produits locaux ?

La création d'un projet comme celui-ci est intéressante. Nous pensons que c'est un sujet qui pourrait voir le jour à partir de notre projet sur le « village de la transition ».

Dans tous les cas, la réflexion devra être portée par un groupe de citoyens porteurs du projet et nous pensons également qu'un rapprochement avec les installations des producteurs chapelains devrait être étudié.

Thème 3 – Economie et réemploi

Peut-on réellement favoriser la mise en place en centre-ville d'une supérette avec uniquement les produits locaux ? Vous dites que c'est à chaque citoyen de se prendre en charge pour s'engager dans la transition écologique, mais avec des producteurs qui vendent leurs produits à des distances plus grandes que les grands centres commerciaux donc l'obligation de faire le tour des producteurs avec sa voiture, donc pollution, bruit et trafic routier, trouvez-vous cela normal ?

Favoriser la mise en place d'une supérette en centre-ville, c'est d'abord s'assurer que les producteurs locaux (à périmètre variable selon les produits) soient volontaires pour y mettre à disposition leur production.

Certains ont d'ores et déjà pris l'initiative de créer des magasins de producteurs directement sur leur siège d'exploitation et s'en satisfont.

S'ils sont volontaires, il faut également garantir des quantités et une variété de produits suffisantes pour pérenniser l'attractivité d'un tel lieu.

La gestion et la localisation méritent également d'être questionnées.

Vous parlez du centre-ville, pourquoi ne serait-il pas dans le nouveau parc d'éco-activités de la Métairie Rouge, géré par un établissement solidaire et inclusif pour lui apporter un supplément d'âme ?

Le groupe projet « Évolution du centre-ville » que nous voulons créer a vocation à réfléchir sur tout le territoire : îlot Clouet + Perrières + Gesvrine.

Par ailleurs, dire que chacun.e doit se prendre en charge, c'est surtout le sensibiliser à l'impact de ses actes de consommation :

- consommer quoi (mode de production, saisonnalité, gaspillage),
- comment (transformation, distribution, logistique),
- auprès de qui (grande distribution, internet, proximité),
- ...

sont au cœur de cette réflexion.

Confronter les situations et les projets individuels, identifier les freins et les leviers du changement, solliciter des aides (financières mais pas seulement) et faire du lien pour créer des complémentarités en cohérence avec nos valeurs.

En résumé, mettre l'économie au service de l'écosystème et pas l'inverse, voilà le rôle que nous entendons jouer.

Beaucoup de petits commerçants ne peuvent pas habiter à la Chapelle en raison du coût exorbitant du m2. Comment se fait-il qu'ils ne soient pas prioritaires pour qu'ils puissent loger sur place ?

S'agissant d'habitat, 600 personnes sont actuellement sur liste d'attente pour accéder à des logements locatifs sociaux, peut-être faites-vous d'ailleurs partie de ces demandeurs. La Ville vient de rénover un logement à la Noue Verrière pour accueillir des exploitants agricoles travaillant sur notre territoire. Ce projet est en accord avec notre vision à long terme d'œuvrer pour la transition écologique. Il paraît toutefois difficile de créer indéfiniment des logements pour certaines professions ou de définir des critères spécifiques de priorités. Notre commune est attractive et seule la création de logements supplémentaires pour augmenter l'offre et faire baisser les coûts des loyers peut répondre à votre question.

Thème 4 – Habitat, urbanisme et vie sociale

Habitat léger

Nous sommes favorables à accompagner ce type de projet sur la commune

Accompagnement des familles précaires

Plusieurs actions dans notre programme visent à accompagner les familles précaires : allocation de transition pour compenser l'absence temporaire de revenus, gratuité de la restauration scolaire pour les familles les plus modestes, mise en place des paniers solidaires pour accéder à des produits locaux de qualité. Nous avons la volonté de continuer à produire 35 % de logements locatifs sociaux. Nous souhaitons mieux accompagner les familles dans le processus de rénovation énergétique des habitations. Nous souhaitons également créer un service de santé publique et un dispositif itinérant de services publics.

Logement des jeunes

Nous prévoyons la création d'une résidence de jeunes travailleurs sur la commune.

Isolement des aînés l'été

Nous avons lancé la démarche ville amie des aînés qui vise à mieux accompagner les séniors, notamment dans la lutte contre l'isolement . Par ailleurs , nous souhaitons renforcer les dispositifs d'aide au répit pour les aidants.

Caméras – priorité- budget

Nous avons comme projet d'implanter de la vidéo-protection sur les carrefours stratégiques de la commune. Un budget de 50 000 Euros à été voté pour 2020 à comparer avec le budget global de la ville de 24 millions d'Euros.

Accès aux rives de l'Erdre

L'équipe actuelle a dressé des procès-verbaux dès qu'elle constatait des obstacles volontaires à la mise en œuvre de la servitude. Trois propriétaires ont été condamnés. Récemment, le département s'est engagé à renforcer les rives de l'Erdre sur trois endroits afin de permettre de contourner des obstacles patrimoniaux.

Taille et localisation du cinéma

Le cinéma sera sur un terrain prévu pour accueillir des équipements depuis le début de la création de la Zone d'Aménagement Concerté. Il répondra aux exigences environnementales du quartier qui sont plus fortes que la réglementation nationale. IL est prévu notamment d'avoir au moins 40 % d'énergie renouvelable. L'élaboration du permis de construire permettra de définir l'emprise précise et les compensations environnementales à mettre en place.

Il faut aussi noter que cet équipement doit contribuer à diminuer les déplacements vers d'autres cinémas de la région nantaise en assurant une offre de proximité.

Déploiement de la 5G

Nous souhaitons un débat sur l'agglomération pour mesurer la nécessité d'avancer vers ce type de déploiement.

Thème 5 – Gouvernance démocratique

Que pensez-vous proposer pour développer l'écologie relationnelle pour améliorer la communication entre l'opposition et la majorité, au profit de tous ?

Le fonctionnement du conseil municipal et donc les relations entre majorité et opposition sont effectivement une part importante de la démocratie. Améliorer les fonctionnements démocratiques avec les habitants ou avec l'opposition bénéficie effectivement à tous.

Le point majeur est la transparence et l'information. Nous nous engageons à mettre à disposition de l'opposition et des habitants les informations concernant les politiques publiques :

- Plan Pluriannuel d'Investissement (le groupe Pour une Alternative Ecologiste et Citoyenne, dans l'opposition lors du mandat qui s'achève, l'a réclamé à plusieurs reprises et s'appliquera à ce qui a été demandé dans l'opposition soit réalisé une fois dans la majorité),
- Feuille de Route municipale (suivi des plans d'actions liées aux choix politiques) ;
- Informations liées aux projets (dans la mesure du respect du cadre réglementaire : pour les projets privés, des informations ne peuvent pas être légalement communiquées tant que le permis de construire n'a pas été déposé)
- Agenda de l'équipe municipale

Pour toutes les instances de co-construction des projets de la commune (commission déplacement, commission biodiversité, conseil budgétaire, groupes d'animation de quartier), l'opposition sera invitée à participer aux travaux, au même titre que les associations, organismes et habitants.

Quand à la qualité de la relation sur laquelle asseoir un débat sain, l'équipe de La Chapelle Ensemble s'applique à mener une campagne sans agression contre la liste d'Erwan Bouvais. Nous nous efforçons de nous concentrer sur la promotion de notre projet auprès de la population. Toute l'équipe fait en sorte de mener une campagne éthique, campagne où, dans le porte-à-porte, l'on ne dénigre pas, on ne ment pas, on ne crée pas de la peur pour susciter l'adhésion.

Quel réel engagement pour la démocratie et l'intelligence collective dans les décisions ? Un contre exemple : l'aire d'accueil des gens du voyage

Les points de vue et les intérêts entre les différentes parties prenantes peuvent être différents voire contradictoires sur de nombreux sujets. La mise en mouvement de l'intelligence collective permet de surmonter cet obstacle pour aboutir à un accord sur l'intérêt général (un bel exemple : la conférence citoyenne sur l'installation de personnes roms dans la commune de Rezé, qui a permis de passer d'une opposition frontale entre groupes de point de vue divergent à un projet commun, pour le bien de tous). Pour les nouveaux projets que nous lancerons, nous nous engageons à mettre en place l'organisation démocratique permettant d'aboutir à un tel résultat, en nous appuyant sur les expériences d'autres collectivités.

Concernant l'aire d'accueil des gens du voyage, les tensions que son installation a générées démontrent que la démarche aurait pu être mieux menée. Il est possible qu'elle ait abouti au choix

du terrain qui l'accueille aujourd'hui. Il présente en effet des avantages importants pour l'objectif politique d'une telle implantation : permettre aux personnes qui vont l'utiliser de pouvoir vivre sur la commune avec le maximum de facilité, notamment en terme d'accès aux écoles pour les enfants. Aujourd'hui, la cohabitation avec l'aire d'accueil est sereine.

Le dé-collage d'affiches est-il un acte conforme à l'idée de la transition écologique, surtout si l'affiche est laissée par terre, avec de la colle encore fraîche, ruisselant dans l'eau ?

Nous ne pouvons que partager le constat que les campagnes électorales ne sont pas sobres en matériel imprimé. Concernant l'affichage, dans le cas d'une élection avec peu de candidats en présence, il ne tient qu'aux listes d'avoir des pratiques non-violentes. Le groupe La Chapelle Ensemble s'est efforcé de le faire mais, comme tout groupe humain, répond aux pratiques de ses interlocuteurs.

A l'échelle d'une commune comme la nôtre (pas trop grosse), nous ne pouvons qu'espérer que l'évolution des fonctionnements démocratiques et la clarté et transparence des débats permettra de vivre des campagnes électorales avec de vrais débats sur le fond et une plus grande sérénité.

La liste PAEC s'est plusieurs fois opposée à vos décisions au cours du mandat, notamment à propos de la police des transports ou des caméras de vidéosurveillance. Maintenant, vous faites liste commune. Comment allez-vous gérer le dossier de la sécurité ?

Les objectifs de tous les membres de la liste La Chapelle Ensemble sont les mêmes, quelque soit leur appartenance à la majorité ou à l'opposition au cours du mandat qui s'achève : mettre en œuvre des actions efficaces pour garantir la sécurité et la sérénité de toutes et tous. Les dernières mesures prises par la majorité ont été soutenues par la PAEC : création d'un poste de policier municipal et d'un poste de médiateur de rue et vote d'un budget pour la mise en place de caméra de vidéosurveillance sur quelques axes structurants de la commune. Les raisons de ce soutien sont :

- Dans le premier cas, le renforcement du service public assuré par la police municipale était nécessaire étant donné l'augmentation de la population à La Chapelle sur Erdre
- Dans le deuxième cas, il s'agit d'une demande ciblée de la gendarmerie, dans un cadre précis d'obtention d'indices après qu'un délit ait été commis. L'installation concerne des axes routiers et non des zones piétonnières

L'équipe La Chapelle Ensemble partage le constat fait dans de nombreuses communes de la très faible efficacité de la vidéo-surveillance. Ce serait d'autant plus vrai dans notre commune qu'elle est très étendue. En aucun cas, la vidéo-surveillance ne pourrait être un outil efficace contre les cambriolages, par exemple.

Le premier acteur de la sécurité est l'État, par l'action de la gendarmerie. La commune peut également intervenir soit par des aménagements, soit par de la présence humaine dans les lieux où des délits, des incivilités ou des conflits d'usage ont lieu. Des investissements sur des bâtiments publics (installation d'alarmes) permettent également de réduire drastiquement les infractions (cela a été constaté sur les installations déjà réalisées, le déploiement des alarmes continuent).

L'intervention de la commune la plus efficace est celle qui est faite en concertation avec les différentes partie-prenantes (habitants des lieux concernés, services de l'état, ...). C'est cette démarche que nous continuerons et amplifierons.

Nous ne minimisons pas les faits et nous ne dramatisons pas non plus la situation de la commune. Nous voulons être efficaces là où c'est nécessaire.

Concernant des divergences entre la majorité et la PAEC sur certains dossiers, comme celui de la police métropolitaine des transports : le débat politique fait partie de la vitalité démocratique. Au cours du prochain mandat comme au cours de tous les mandats de toutes les communes de France, il y aura des différences d'appréciation sur des dossiers entre les membres de la majorité. Ce sera de notre responsabilité collective, au cas par cas, de faire de choix de taire ces divergences ou de nous autoriser collectivement à les exprimer dans le cadre officiel qu'est le conseil municipal. Le débat politique est un enjeu de vitalité démocratique, nous l'assumerons collectivement, dans le respect des positions des uns et des autres.